

Bulletin

SCFP
ONTARIO

95 % des 1 000 personnes déléguées de l'Ontario au Congrès national du SCFP quittent la salle de réunion, jeudi après-midi, dans un mouvement de protestation. Les personnes déléguées sont retournées au congrès le vendredi matin, assez longtemps pour faire une déclaration au congrès.



Photo : Zoran Pivalica

Les personnes déléguées de l'Ontario quittent le congrès national dans un mouvement de protestation

Une politique rejette la dernière étape d'un grave désaccord au sujet de la direction du SCFP

Lors du Congrès national du SCFP d'octobre, le rejet d'une résolution présentée par les travailleuses et travail leurs des soins de santé de l'Ontario demandant un accès à la Caisse de grève pour des grèves

politiques a mené à la sortie spontanée de 1 000 personnes déléguées de l'Ontario, provoquant ainsi une crise au sein du syndicat.

Quelques faits sur cette question : en 1999, le SCFP national a demandé une évaluation de l'indemnité de grève. On a dit aux travailleuses et travailleurs des soins de santé qu'elles et ils pourraient continuer d'avoir accès à l'argent de la Caisse

de grève pour les grèves politiques afin de lutter contre les lois qui menacent leurs conventions collectives. En 2001, le SCFP national a créé une caisse de grève distincte. Lorsque le Conseil exécutif national a rédigé les règlements qui énoncent les règles pour accéder aux fonds pour éviter la grève, la promesse faite en 1999 n'a pas été tenue.

lorem ipsum dolor met set

« Nous avons une crise constitutionnelle entre les mains », de dire Sid Ryan au congrès. « Vous devez vous demander si vous voulez ou non que l'Ontario fasse partie de ce syndicat. » Les tensions, qui ont monté tout au long de la semaine après qu'une série de résolutions présentées par l'Ontario aient été rejetées, ont atteint leur point culminant lorsque les travailleuses et travailleurs du secteur hospitalier du SCFP-Ontario, qui n'ont pas le droit de faire la grève, ont demandé un accès rapide à la Caisse de grève du syndicat pour action politique. « Vous ne pouvez pas utiliser une majorité pour nous fermer la porte, fois après fois, alors que nous finançons le reste du Canada, a ensuite ajouté Sid Ryan. Nous ne devrions pas être obligés de nous présenter chapeau bas chaque fois que nous avons une grève politique. » Le président du SCFP national Paul Moist ressemblait à un professeur d'école épuisé agitant le doigt, réprimandant des élèves pour avoir dérangé une classe de 10^e année alors que le congrès n'a pu poursuivre ses activités à la suite de la sortie des personnes déléguées de l'Ontario. Paul Moist a réussi de peine et de misère à faire en sorte que le congrès adopte une stratégie de campagne de lutte contre la privatisation de 5 millions de dollars avant de devoir mettre fin au rassemblement plus tôt.

Le président du SCFP-Ontario
Sid Ryan parle au caucus de
l'Ontario.



Photo : Zoran Pivalica

Les règlements de 2001 de la Caisse de grève empêchaient les travailleuses et travailleurs qui n'ont pas le droit de faire la grève d'avoir accès aux fonds

pour éviter la grève pour les grèves liées à la négociation collective seulement. Les grèves visant à empêcher le gouvernement d'adopter des lois qui enlèvent la sécurité d'emploi des contrats ne sont dorénavant plus admissibles. Les fonds pour éviter la grève paient la totalité des frais de publicité. L'argent de la Caisse de défense, auquel on pourrait faire appel, ne paye que 50 % de ces frais.

La Caisse de grève est de 28 millions de dollars. La Caisse de défense est de 8 millions de dollars et on y fait appel souvent, y compris pour le financement du recrutement (à un coût de 2 millions de dollars par année).

En 2005, la loi (projet de loi 36) adoptée par les libéraux de l'Ontario a donné au cabinet le pouvoir d'ordonner aux hôpitaux de privatiser leurs services de soutien. Le Conseil des syndicats hospitaliers de l'Ontario a fait une demande de financement pour éviter la grève afin de faire de la publicité dans le cadre d'une campagne menant à une grève. Cette demande a été rejetée.

Le SCFP national dit que tout le monde a accès à la Caisse de grève et à l'indemnité de grève, que les gens aient ou non le droit de faire la grève.

L'indemnité de grève est versée aux travailleuses et travailleurs en grève pendant 10 jours ou plus. Les grèves dans les soins de santé de l'Ontario sont illégales et durent rarement 10 jours. En 2005, une grève illégale des technologues en milieu hospitalier a duré une journée. En 1999, les travailleuses et travailleurs des soins de santé ont voté en faveur de l'évaluation de l'indemnité de grève et, en 2001, ces personnes ont voté pour la création de la Caisse de grève parce qu'on leur avait promis un accès à cette caisse. Cette promesse a été rompue.

Cette question est la plus récente d'une série de désaccords majeurs sur les politiques entre les membres de l'Ontario et la direction nationale. Un syndicat progressiste prend des décisions selon un consensus. Les voix de nos 225 000 membres devraient être entendues.

Pourquoi les membres de l'Ontario sont-ils en colère?

1. Représentation

Avec 42 % des membres, l'Ontario compte quatre sièges au Conseil exécutif national (CEN) sur un total de 23, soit à peine 17 %. Ce serait tout à fait correct si le CEN fonctionnait selon une formule de consensus. Mais ce n'est pas le cas. L'Ontario se retrouve constamment en minorité sur des questions de principe.

2. Négociation du personnel

Au printemps, les membres de l'Ontario se sont opposés à la négociation de concessions pour le personnel du SCFP, mais nos objections ont été rejetées par le reste du pays au CEN.

3. Ressources

L'Ontario génère constamment des surplus de 5 à 6 millions de dollars par année. Toutefois, nous avons de loin le pire ratio membres du personnel-membres de n'importe quelle province et nous devons supplier pour obtenir l'argent afin de lutter dans le cadre des campagnes.

4. Politique

De plus en plus, l'Ontario est mis de côté par le SCFP sur des questions de politique. Prenez l'énergie par exemple. Les personnes déléguées de l'Ontario se sont opposées à une résolution présentée au Congrès de 2007 qui adoptait la technologie du charbon épuré et la remise à neuf des centrales nucléaires, même si cela était fait par le biais d'ententes de partenariat public-privé. Ce qui est bon pour les banques et les industries minière et énergétique n'est pas nécessairement bon pour nos enfants et l'environnement.

LA PROCHAINE ÉTAPE?

Le SCFP-Ontario tiendra une réunion spéciale des dirigeantes et dirigeants afin de discuter de la façon de procéder, soit le samedi 15 décembre, à Toronto.